

La sécurité à vélo passe le relais

La campagne nationale de la sécurité routière appelant automobilistes et cyclistes à adopter des règles de prudence se poursuit localement. Les visuels des neuf affiches sont disponibles [ici](#).

La campagne se prolonge également sur les réseaux sociaux, sur certains sites en ligne et par une opération de distribution de bandeaux réfléchissants déposés sur les guidons de près de 60 000 vélos et trottinettes en libre-service ou en location longue durée à Bordeaux, Lyon, Marseille et Paris.



Les retombées des investissements pour le vélo

La première phase d'évaluation des retombées socio-économiques des dépenses des collectivités territoriales pour le vélo vient d'être finalisée. Sollicitées par le Club, la commune de Sélestat (Bas-Rhin), la métropole européenne de Lille, le Grand-Chambéry et la métropole de Rennes ont livré leurs données.

La suite ? **Une étude paraîtra en décembre**, commandée par la Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo (Ciduv), en partenariat avec l'Ademe, le Cerema, le Club des villes et territoires cyclables, la DGITM (direction générale des infrastructures, des transports et de la mer), Vélo & Territoires ; elle est menée par le cabinet Vertigo Lab.

Les coups de pouce se renforcent

Depuis le 1 octobre, la plateforme [Coup de pouce vélo +](#) s'appuie sur des co-financeurs pour étendre le remboursement au-delà des 50 euros pour les réparations ou des deux heures pour les mises en selle.

Collectivités, employeurs, bailleurs sociaux... peuvent se positionner sur ces coups de pouce en se réservant le droit de définir les équipements ou prestations prises en charge.

Bienvenue !

La ville de Rosny-sous-Bois vient de rejoindre le Club ! Cette commune de Seine-Saint-Denis de 46 395 habitants est membre de l'Établissement public territorial Grand Paris - Grand Est.

Agenda

Deux webinaires en libre-accès pour les collectivités membres du Club, sont organisés par Agir, l'association pour la gestion indépendante des réseaux de transport public, en collaboration avec le Club.

Les évolutions réglementaires du vélo, lundi 2 novembre, de 10h00 à 12h00 : les principales dispositions de la loi d'orientation des mobilités (LOM) et du plan d'action pour les mobilités d'actives (PAMA). Inscription [ici](#).

Aménagements cyclables : la boîte à outils techniques, mardi 3 novembre, de 10h00 à 12h00 : les dispositifs de voirie destinés à organiser la circulation des vélos. Inscription [ici](#).

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - info@villes-cyclables.org

